

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

Dénomination : EUROPA GROUP
n° de gestion : 2007B04216
n° d'identification : 501 326 771
n° de dépôt : A2012/009519
Date du dépôt : 20/06/2012
Pièce : rapport du commissaire aux comptes
relatif à l'exactitude de l'arrêté de compte
du 11/06/2012



1563810



jean-pierre veillerette

46, avenue de la Rijole Z.A. de Pic 09100 - PAMIERS

euraudit

Résidence Cap Wilson 81, boulevard Carnot 31000 – TOULOUSE

Commissaires aux Comptes
Inscrits à la Compagnie Régionale de Toulouse
du ressort de la Cour d'Appel de Toulouse

« EUROPA GROUP »

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RELATIF A L'EXACTITUDE DE L'ARRETE DE COMPTE

Cabinet VEILLERÉTTE : 46, avenue de la Rijole Z.A. de Pic 09100 – PAMIERS – Tel 05 61.60.44.75

Cabinet EURAUDIT : Résidence Cap Wilson 81, boulevard Carnot 31000 – TOULOUSE Tel 05 61.22 47.70

« EUROPA GROUP »

Société par actions simplifiée

Au capital de 12.701.028 €

19, allée Jean Jaurès

TOULOUSE (Haute – Garonne)

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIF A L'EXACTITUDE DE L'ARRETE DE COMPTE**

« EUROPA GROUP »

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIF A L'EXATITUDE DE L'ARRETE DE COMPTE**

(Article R. 225-134 du Code de Commerce)

Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société EUROPA GROUP et en application de l'article R. 225-134 du Code de Commerce, nous avons procédé au contrôle de l'arrêté de compte établi au 11 juin 2012, tel qu'il est joint au présent rapport. Cet arrêté de compte a été établi par le Président. Il nous appartient sur la base de nos travaux d'en certifier l'exactitude.

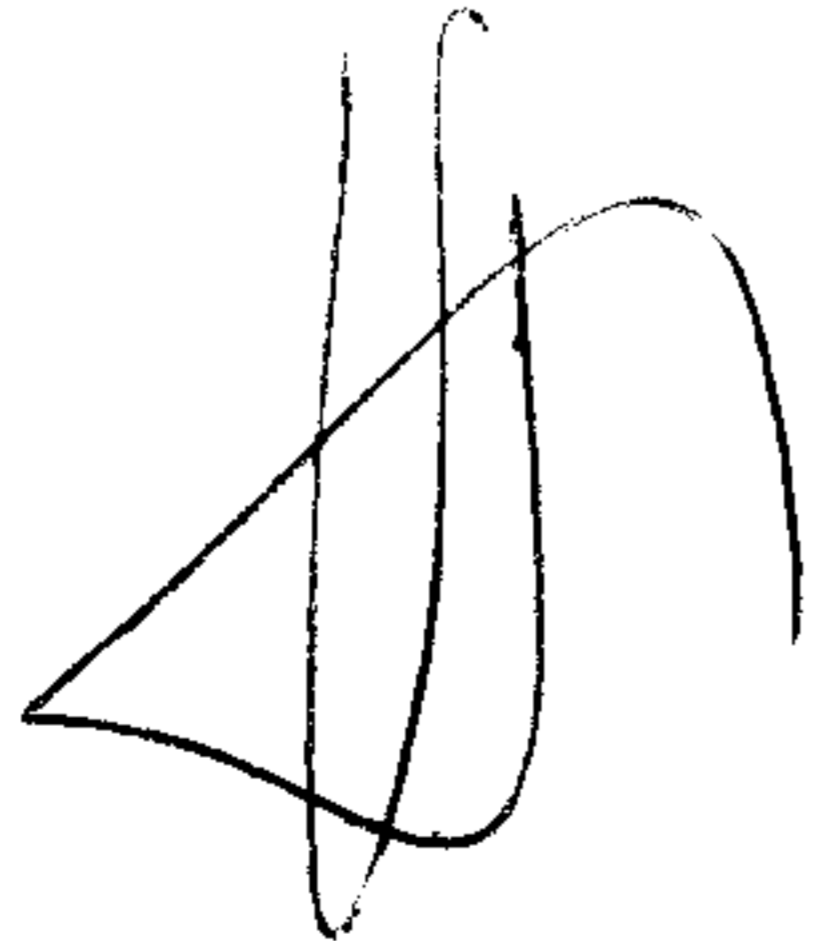
Nous avons effectué nos travaux sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à vérifier que les créances concernées sont certaines dans leur existence et déterminées dans leur montant.

Nous certifions l'exactitude de cet arrêté de compte s'élevant à un million d'euros et soixante-quatre cents (1.000.000,64 €).

A Toulouse, le 11 juin 2012

Les commissaires aux comptes,

Pour le Cabinet Jean-Pierre Veillerette



Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes

Pour le Cabinet EURAUDIT



Jean-Claude HEBRARD
Commissaire aux Comptes

EUROPA GROUP

Société par actions simplifiée
Au capital de 12.701.028 Euros
Siège sociale : 19, allée Jean Jaurès

TOULOUSE (Haute – Garonne)

Le soussigné, Monsieur Marc DONCIEUX, Président de la société « EUROPA GROUP » a procédé comme suite à l'arrêté des comptes des souscripteurs prévu par l'article R. 225-134 du Code de commerce en vue de l'augmentation de capital proposée à l'assemblée des actionnaires du 08 juin 2012.

Il ressort de la comptabilité de la société que les créances suivantes sont inscrites aux noms des actionnaires ainsi qu'il suit :

- | | |
|--|--------------|
| - Envers Monsieur Marc DONCIEUX pour : | 500.000,32 € |
| - Envers Madame Florence DONCIEUX pour : | 500.000,32 € |

Soit un total de 1.000.000,64 €

Cet arrêté de compte, après signature, sera communiqué aux Commissaires aux comptes de la société en vue de sa certification par ceux-ci.

Fait à TOULOUSE,
Le 11 JUIN 2012



Le Président
MARC DONCIEUX

